

COMPTE RENDU DU CONSEIL REGIONAL

DU 17 SEPTEMBRE 2021

Membres du Bureau

Présents : A. Dumortier, Jean-Luc Palmieri, P. Cordonnier, M. Guillaume, G. Vinrich, J. Desbats.

19 clubs présents et 7 représentés sur 47. Le quorum étant atteint l'Assemblée peut valablement délibérer.

Clubs présents ou représentés : Ambarès, Camblanes, Rive Droite, Pian Médoc, Lacanau, BCMPE, Soulac, Agen, Saint Médard, Arès, Arcachon, Apacem, Biscarosse, Bergerac, Bouliac, Cestas, Gradignan, Gujan-Mestras, Esprit des lois, Bruges, Villeneuve sur Lot, Andernos, Blanquefort, Lège Cap Ferret, Bordeaux Saint Augustin, Casteljaloux.

Club excusé : Marmande.

La séance est ouverte à 10h 20

➤ **Accueil des participants.**

La Présidente accueille les participants. 25 clubs sont présents ou représentés. Par l'article 8.6 des statuts le vote sera à la majorité simple. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

La Présidente remercie les clubs pour leur participation qui est essentielle en cette période particulièrement difficile. Elle précise que nous allons essayer de vous apporter des réponses aux questions que vous vous posez dans cette période d'incertitude et d'inconfort. Le Bureau du Comité compte sur vous pour travailler avec lui sur la reconquête des anciens licenciés et l'accueil de nouveaux bridgeurs. La FFB a beaucoup travaillé pour mettre au point un plan de relance équilibré et judicieux présenté lors du Conseil Fédéral des 10 et 11 septembre 2021 et qui regroupe l'ensemble des Présidents de Comité. Jean-Luc Palmieri me représentait à ce Conseil, il vous donnera les grandes lignes du projet.

Avant tout, la Présidente souhaite revenir sur la mise en place des règles sanitaires.

Chaque club doit désigner les personnes habilitées au contrôle des pass sanitaire sans lesquels personne ne peut franchir l'entrée du club. Le système de badge sur présentation du pass est autorisé. Le certificat médical pour les personnes qui ne peuvent être vaccinées est valable.

Le port du masque est obligatoire jusqu'au 30 septembre sauf sur présentation d'un certificat médical (arrêté préfectoral du 14 septembre).

Les différentes sanctions prévues :

L'organisateur c'est-à-dire le Président du Club est responsable civilement et pénalement (mise en place des règles sanitaires ou négligence avérée et grave). Il risque, selon le cas une mise en demeure et une fermeture temporaire, ou 1 an de prison et 1.000 euros d'amende ou 45.000 euros d'amende.

Certains se sont autorisés à ne pas respecter strictement les règles sanitaires nous obligeant à renforcer notre surveillance.

Ce n'est pas le Comité qui fait les lois.

Il faut faire très attention, la Préfète charge les autorités municipales ainsi que le groupement de gendarmerie de la Gironde de l'exécution du présent arrêté.

Nous parlerons du bridge à l'ère numérique.

Le Conseil Régional décide de la date de l'Assemblée Générale qui a été fixée au 12 novembre 2021. Les Présidents présents pensent que cette date n'est pas bonne puisqu'il y aura le pont du 11 novembre.

Une nouvelle date est proposée soit le 5 novembre 2021.

- ✓ **La Présidente Anne Dumortier lors de cette Assemblée Générale donnera sa démission et cooptera Jean-Luc Palmieri, pour 1 année, avant l'Assemblée Générale Elective.**

Faire savoir que l'on existe. Prouver cliniquement les bienfaits de la pratique du bridge chez les jeunes pour légitimer une présence à très grande échelle en écoles et universités.

En ce qui concerne le Conseil Fédéral, une année désastre sur le plan du bridge et des ressources associées.

Les ressources de 3,4 M€ sont en baisse de 55% sur l'année 2019, et 40% sur l'année 2020.

58.175 licenciés contre 89.154 en 2020 soit une baisse de 35%.

Les activités tournois de régularité en chute libre, accuse une baisse de 72% sur 2020.

Le bridge numérique devient donc incontournable.

3M€ de recettes brutes, 1M€ réservés aux clubs et comités, 200.000 € de dotation de fond de solidarité, plus de 770.000€ de recettes nettes pour la FFB.

On notera une augmentation du prix de la licence de 3€ à partir de la saison 2022-2023.

Le directeur des compétitions, Mazen Chaban, fait un état des compétitions au niveau du comité.

2019-2020 certaines épreuves ont été terminées, d'autres inachevées, et d'autres encore non faites.

2020-2021 pas d'épreuve.

Tournois sur Real Bridge :

3 épreuves, 317 paires avec 25% de licenciés.

Concernant la réforme du classement tout n'est pas très clair, le système de calcul a été vu par des mathématiciens selon J.F. Chevalier et on ne reviendra pas dessus, c'est comme ça !

On estime à 40% la perte de licenciés.

A la question posée : Peut-on mettre une 1ere série trèfle associée à un deuxième série cœur pour la D3 ?

Mazen se renseigne, c'est possible si les coefficients ne dépassent pas 240 par 4, et 120 par 2.

Ce sont les clubs qui gèrent les inters-clubs, concernant les dérogations, il faut écrire au Comité.

Il y aura toujours transfère de licence lorsque 2 joueurs n'appartiennent pas au même club.

Le bridge à l'ère numérique.

La FFB va faciliter l'accès au club, en projet la simplification du site.

Informatique des clubs, des comités, fédération avec le nouveau site de la FFB.

Le CRM, un concept préconisant la centralisation au sein d'une base de données de toutes les interactions entre une entreprise et ses clients. Cela permet de mettre en commun et de maximiser la connaissance d'un client donné et, ainsi de mieux comprendre, anticiper et gérer ses besoins pour aboutir à une personnalisation des offres et contenus, forums d'échanges, application FFB sur smartphone.

Des problèmes se posent pour trouver des initiateurs et des APR (animateur pédagogique régional), l'APR doit être Maître Assistant. La FFB va expérimenter l'offre de 1.000 € par an pour 1 APR.

En vue également l'organisation de stage de moniteurs.

Gérard Vinrich intervient concernant les jeunes, l'éducation nationale et le bridge. Il en ressort 2 aspects :

- 1- le bridge avec les professeurs des écoles.
- 2- les intervenants extérieurs.

Tout cela est au point mort depuis 1 an et demi.

Au premier trimestre 2022, un stage devrait être proposé, une demande a été déposé au Rectorat, c'est en instance de réponse.

La Présidente prend la parole pour insister sur le fait que les clubs en grande difficulté financière doivent déposer un dossier auprès du Comité.

Jean-Luc Palmieri prend la parole

Il faut absolument reconquérir les licenciés avec des tournois comme :

Black et Mortimer du 13 au 16 octobre 2021, le festival des simultanés qui revient pour une seconde saison, les dotations en points d'expert seront doublés avec un commentaire sur toutes les données envoyées par mail.

La 2ème Coupe des clubs Crédit Mutuel du 1^{er} novembre 2021 au 15 mai 2022, avec une dotation exceptionnelle de PP et PE. La représentation de son club dans une épreuve nationale.

Le parrainage, jouer la carte club avec une proposition numérique avec 5 cours gratuits contrat à SA uniquement, ou encore 10 cours gratuits en présentiel.

Les clubs devront désormais avoir un moniteur. Sur le site FFB, il y aura tout pour enseigner avec un espace formation et une boîte à outils performante. Les clubs devront payer suivant leur nombre de licenciés.

La Présidente reprend la parole, les e-tournois rapportent beaucoup, la Fédération en est consciente, il y aura donc une réduction des PE par un seuil de décote au-dessus de 25.000 points.

En projet numérique des tablettes spécifiques pour les compétitions France, Europe, et Monde en ligne.

Plus de manipulation de cartes, et l'on espère de triche.

Ce procédé existe déjà en Belgique.

Monique Guillaume fait un point sur la trésorerie.

Les charges sont de 56%, les ressources 2019-2020 en chute de 93%, en 2020-2021 de 91%.

65% de ressources en moins. Le résultat est négatif de 10.234 € avant amortissements malgré des aides de l'Etat de 71.719 €.

La trésorerie perdue sur 1an est de 11.000 €.

Des mesures drastiques ont été prises envers les deux salariées du Comité avec de nouveaux contrats de travail.

Monique Guillaume demande aux Présidents de clubs de ne pas tarder à payer leurs factures qui émanent du Comité, c'est vital.

La séance est levée à 12 heures 15.

La Secrétaire Générale
Pascale Cordonnier